

IDÉES

FUSILLADE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Je me souviens du 8 mai 1984

Afin de souligner le trentième anniversaire de ce triste épisode où trois personnes ont été tuées, une plaque devrait être posée sur l'un des murs de l'hôtel du Parlement

RICHARD THIBAUT

L'auteur travaillait à l'Assemblée nationale au moment de la fusillade du 8 mai 1984. Il dirige depuis 20 ans une entreprise spécialisée en gestion de crise.

À mon réveil, au matin du 8 mai 1984, j'étais à des années-lumière de ce que je ferais parlie, ce jour-là, des témoins directs d'un événement marquant pour l'histoire du Québec. À l'époque, j'occupais la fonction d'animateur des débats de l'Assemblée nationale du Québec. Mon rôle consistait à expliquer aux téléspectateurs des débats télévisés le programme du jour, les fonctions, la procédure, le déroulement ainsi que l'histoire parlementaire. Cette fonction que j'ai occupée n'existe plus aujourd'hui.

C'est ce matin du 8 mai 1984 que Denis Lortie, lourdement armé, faisait irruption dans l'édifice de l'Assemblée nationale du Québec. Quelques minutes seulement avant d'entrer en ondes pour la diffusion des travaux parlementaires, vers 9 h 50, je me rappelle être resté estomaqué en le voyant apparaître à l'écran du moniteur que je regardais, assis dans mon studio de télévision, situé à deux pas de là où le drame se déroulait. J'ai même mis plusieurs secondes avant de réaliser ce qui se passait vraiment tellement la chose était invraisemblable.

Comme un tireur fou, il avançait au pas de course en faisant feu de tous côtés, un peu comme un commando en pleine opération militaire. Sa démarche meurtrière visait des députés de l'Assemblée nationale, notamment ceux du gouvernement du Parti québécois, qu'il accusait d'être responsables de tous ses maux.

Trois personnes sont mortes ce matin-là, victimes innocentes, et treize autres ont été blessées à des degrés divers par des balles perdues, sans parler des dizaines d'autres qui ont subi un choc psychologique. Trois personnes qui ont donné leur vie et qui sont



Denis Lortie et le négociateur René Jalbert apparaissent sur les bandes vidéo de l'Assemblée nationale.

tombés à la place des élus dont Lortie était venu faucher la vie. Quant à moi, j'ai appris cette journée-là que le pire moment pour se préparer à gérer une crise est lorsqu'elle survient. Cet événement a changé ma vie en ce que depuis cette date, j'ai voué l'essentiel de ma vie professionnelle à aider les autres à se préparer à gérer la crise, en commençant par tout faire pour l'éviter.

Pôle souvenir

Pour les plus vieux, la date du 8 mai 1984 ne veut souvent pas dire grand-chose. Les souvenirs leur reviennent quand on parle plutôt de la « fusillade de l'Assemblée nationale ». Mais chez les plus jeunes, le souvenir est en train de s'estomper. Ailleurs, dans d'autres pays, on considérerait comme des héros ceux qui sont tombés sous les balles dans la « maison du peuple » à la place de celles et ceux qui ont été choisis pour gouverner.

Chez nous, au début, pendant

quelques années à la date anniversaire, les députés faisaient motion pour que l'Assemblée commémore l'événement et garde une minute de silence à la mémoire des disparus. Puis, la « tradition » a rapidement sombré dans l'oubli.

À l'époque où toutes sortes de plaques rappellent toutes sortes d'événements, il y en a une qui devrait figurer en bonne place sur les murs de l'hôtel du Parlement. Elle n'y est pas. Je crois que l'Assemblée nationale, afin de souligner le trentième anniversaire de ce sanglant épisode, devrait apposer et dévoiler cette plaque sur l'un des murs de l'hôtel du Parlement de Québec. Moi, je veux qu'on se souvienne du 8 mai 1984. Je veux me souvenir de Camille Lépage, de Georges Boyer et de Roger Lefrançois, tous trois disparus lors de cette journée funeste. Je veux dire merci aux familles de ces disparus qui ont été privées des leurs bien trop rapidement.

Lire aussi : La déclaration complète de René Lévesque, le lendemain de la fusillade.

Extrait : « Je voudrais vous faire part [...] de certaines interrogations qu'il est impossible de taire en ce moment. [...] Nous savons qu'aucune société, nulle part dans le monde, n'est plus complètement à l'abri. Il faut se demander si hélas ! ni la seule, notre société québécoise, entre autres choses, n'aurait pas inconsciemment développé, à un degré qui commence à faire peur parfois, une valorisation évidemment très ambiguë, fondamentalement honteuse mais non moins réelle, de la violence comme mode de règlement des conflits, même comme mode d'expression parfois. »



Sur LeDevoir.com

Tout ça assassine



FRANCINE PELLETIER

« Hé, sacrifiée. » De tous les mots qui ponctuent l'éloquent documentaire de Dominic Champagne, Anticosti : la chasse au pétrole extrême, je retiens d'abord ces deux-là. Ce sont ceux de son fils Jules après avoir tiré un chevreuil. L'animal Disneyesque, qui se compte aujourd'hui par milliers sur cette grande île du Saint-Laurent. Il y a quasi obligation en Anticosti de tuer le chevreuil, vu leur nombre, mais le moment n'est pas moins délicat pour autant. L'examen de conscience du jeune homme, exprimé en deux mots, la tension vécue par quiconque abat froidement un animal, une merveille de la nature qui a le malheur de regarder dans la caméra avec des yeux de velours, en plus, pose d'emblée la question (massue) du film. Entre faire comme tout le monde ou choisir sa propre conscience, entre le développement économique ou la préservation écologique, entre exploiter les 51 milliards de barils de pétrole de schiste d'une île visiblement en mal de développement ou procéder à une vaste remise en question de la croissance énergétique... que choisissez-vous ?

« On est tous drogués au pétrole, vous, moi, tout le monde », dit l'auteur du film. « On essaie de se donner bonne conscience en disant que, de toute façon, du pétrole, on va en consommer encore longtemps. » Alors, autant donner du pétrole « bien de chez nous », poursuit-il, avant de mettre en pièces les arguments qui ont servi à nous faire avaler l'exploitation pétrolière de l'île d'Anticosti.

D'abord, il n'y a aucune preuve que le sous-sol anticostien est « potentiellement exploitable », dit Marc Durand, ingénieur en géologie. Et s'il l'était, nous pourrions exploiter à peine plus de 1% du pétrole existant. Ce n'est pas par hasard si les grosses pétrolières comme Shell ou Exxon ont bouédé la perle du Saint-Laurent. D'ailleurs, sur la liste des 10 pays ayant les réserves de pétrole de schiste les plus importantes, le Canada arrive bon dernier, très loin derrière la Russie, les États-Unis, la Chine, l'Argentine et le Libye. De plus, les réserves anticostiennes sont dérisoires en comparaison de celle, par exemple, de l'Albérta.

Curieusement, le Canada est en bien meilleure posture en ce qui concerne le gaz de schiste, décrochant le 5^e rang au palmarès international, une ressource dont l'exploitation a été immédiatement suspendue par le précédent gouvernement après son élection. Feignant de n'y voir aucune contradiction, le gouvernement Marois accueillait quelques mois plus tard le pétrole de schiste d'Anticosti les bras grands ouverts, avec un investissement de 115 millions. Ce qui fait dire à un intervenant du film que « la vraie ressource qu'on exploite présentement, c'est la crédibilité du gouvernement ».

Artiste bien connu, Dominic Champagne, qui s'est découvert une autre vocation en s'élevant contre l'exploitation du gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent, n'a pas l'intention de lâcher le morceau pour ce qui est du pétrole sur Anticosti, même si, à en juger des sondages, la majorité des Québécois se foutent de cette île sortie tout droit de l'imaginaire de Jean-Jacques Rousseau. En fait, l'auteur et metteur en scène qui tentait de nous secouer les puces, il y a deux ans, avec Tout ça m'assassine, une pièce sur la mort des grands projets et idéaux rassembleurs du Québec, sur l'espace d'engluement collectif qui nous habite depuis déjà trop longtemps, caresse un projet plus pointu, cette fois. Il vise une prise de conscience globale sur la question énergétique, en commençant par cette substance bien-aimée, responsable de notre mode de vie comme de la structure de l'économie, le pétrole.

En passant, savez-vous que le Québec est une des sociétés les plus énergivores de la planète ? Dix tonnes d'hydrocarbures par habitant par année, deux fois la moyenne mondiale. Pas de quoi se péter les bretelles. Savez-vous également que c'est l'exploitation du pétrole « extrême », de schiste, difficile à aller chercher et ravageur pour l'environnement, qui va nous faire dépasser le « cap » par rapport au réchauffement climatique ? Si on brûle tout ce genre de pétrole, dit le sociologue Eric Pinault, « c'est certain qu'on va changer à tout jamais la façon que l'atmosphère fonctionne ».

Le film de Dominic Champagne coïncide avec la publication d'un rapport sur les impacts environnementaux de la fracturation hydraulique, le procédé nécessaire à l'exploitation du gaz et du pétrole de schiste. Ce bilan, très inquiétant lui aussi, s'est vu immédiatement balayé des revers de la main par le milieu pétrolier. Les paris sont ouverts maintenant pour voir si Anticosti aura un effet plus mobilisateur sur l'actuel gouvernement. On se le souhaite, sans quoi « A quelle heure on meurt ? » pourrait devenir, à plus d'un égard, le nouveau slogan de fin de siècle québécois.

fpelletier@ledevoir.com

CLASSE MOYENNE

Du « New Deal » au « No Deal »

FRANCIS LANGLOIS

Professeur d'histoire au cégep de Trois-Rivières

Le New York Times publiait récemment les résultats d'une étude montrant que le niveau de vie de la classe moyenne américaine est tombé sous celui de sa consœur canadienne. S'il est possible de discuter des données présentées, il reste que depuis les années 1980 et plus particulièrement au tournant du millénaire, les inégalités socio-économiques aux États-Unis se sont accentuées, une part grandissante de la richesse étant accaparé par les 10% les plus riches de ce pays. Il est intéressant de noter que les inégalités depuis les années 1970-1980, plutôt qu'un refus délibéré d'adapter les politiques publiques aux réalités changeantes de l'économie capitaliste.

cal de deux manières. Tout d'abord, le gouvernement américain s'est engagé dans une politique de laisser-faire. Contrairement à la perception populaire, le laisser-faire du gouvernement dans un domaine est une forme d'intervention. Il s'agit d'un refus délibéré d'adapter les politiques publiques aux réalités changeantes de l'économie capitaliste.

Par exemple, ne pas ajuster le salaire minimum réduit le pouvoir d'achat et la situation de la plupart des Américains, car l'inflation fait augmenter le coût de la vie. Le laisser-aller par son manque de visibilité est souvent plus efficace que les coupes de taxes et impôts, car il reste discret. Depuis les années 1970-1980, plutôt qu'un refus délibéré d'adapter les politiques publiques aux réalités changeantes de l'économie capitaliste.

Ce phénomène est en général faussement expliqué par la fin de l'interventionnisme gouvernemental dans le domaine des relations de travail depuis les années 1980. En fait, peu importe le parti au pouvoir, le fédéral, plutôt que de se retirer, a joué un rôle important dans l'élargissement des inégalités socio-économiques. Comment ? En s'attaquant au mouvement syndi-

cal de deux manières. Tout d'abord, le gouvernement américain s'est engagé dans une politique de laisser-faire. Contrairement à la perception populaire, le laisser-faire du gouvernement dans un domaine est une forme d'intervention. Il s'agit d'un refus délibéré d'adapter les politiques publiques aux réalités changeantes de l'économie capitaliste.

En plus de laisser aller la réglementation, le fédéral a aussi agi contre les syndicats. Si, lors de la mise en place du New Deal dans les années 1930-1940, Washington a légi-

léré afin de faciliter la création de syndicats, l'inverse est la norme depuis 1980. Peu après son élection, Ronald Reagan a brisé le syndicat des contrôleurs aériens tout en affaiblissant le Bureau des relations de travail (NLRB), créant un environnement propice à l'affaiblissement des syndicats, ceux-ci étant déjà affectés par les premières vagues de délocalisations. Puisque le NLRB n'avait plus de pouvoir, le patronat a augmenté la pression sur les syndicats, affaiblissant ainsi la légitimité des syndicats et leur efficacité, ceux-ci étant obligés de mobiliser la part grandissante des non-syndiqués de la société soit en matière de recrutement, soit en matière de légis-

lation. Pire, le fait que certaines régions ou que certains secteurs comme l'industrie lourde ont été plus touchés que d'autres permet au patronat de jouer les groupes de travailleurs les uns contre les autres.

L'affaiblissement des syndicats a un double effet. Tout d'abord, il diminue la capacité des employés, syndiqués ou non, de s'organiser afin d'obtenir de meilleurs salaires et conditions de travail. Plus important, il diminue la capacité des syndicats en tant que guides et mobilisateurs de la société sur les grands enjeux socio-économiques, et laisse donc toute la place aux autres organismes, gouvernementaux ou non, pour influencer l'ensemble de la société. À cet égard, la décision récente de la Cour suprême permettant à tout individu ou organisme de dépendre sans compter lors des élections renforce la mainmise du patronat sur le discours public concernant les grands enjeux de l'heure. Ceci explique en partie pourquoi une partie de la classe ouvrière et professionnelle, contre toute attente, vote pour des politiciens qui ont un programme économique qui va à l'encontre de ses intérêts, ce qui contribue à baisser son niveau de vie par rapport aux autres pays industrialisés.

RÉDACTION Antoine Robitaille (directeur), responsable de la page Idées; Jacques Nadeau (photographe); Michel Garneau (cartographie); information générale; Isabelle Paire (chef de division); Caroline Montpetit (affaires sociales); Lisa-Marie Gervais (éducation); Alexandre Sielicki (environnement); Annelise Duroiselle (santé); Pauline Girard (affaires); Fabien Bousquet (sport); Marco Belain-Cirino et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec); Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Québec); Guillaume Bourquard (affaires); Louis Gagné (jeunesse); information culturelle; Catherine Labonde (responsable du cabinet littéraire); Odile Tremblay (cinéma); Stéphanie Babin (livres); Julie Carpentier (papier); information économique; Gérard Huard (chef de division); François Desjardins, Éric Desrosiers, Jessica Nadeau et Karl Retton-Paré (reporters); Gerald Dallaire (rapport); information internationale; Serge Truffaut (ditorialiste); Claude Lévesque et Guy Tallier (reporters); Jean-Pierre Legault (affaires); information internationale; Sophie Lavoie (affaires); Sophie Lavoie (affaires); Benoît Munger, Philippe Papiasun et Geneviève Tremblay (papier); Martin Blais, Sophie Charrier et Florence Sara C. Ferraris (assistants); correction; Andréanne Beaud, Christine Dumont et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction; Annelise Gauthier (secrétariat); Laura Pelletier et Armand Sirois (administratifs); Maman Devonne (administratif); Vanessa Racine (étudiant); Dave Noël (Québec); PUBLIÉTÉ Edith Caron (administrative); Jean de Billy, Jean-François Brossé, Marlene Gagné, Évelyne Des Veignes, André Elmann, Nathalie Jobin (par intermédiaire), Claire Paquet, Catherine Pelletier et Chantal Rainville (publicitaires); Sylvie Laporte (avis légal); Annelise Malah (coordonnatrice); Éline Girard (secrétariat); PRODUCTION Olivier Zaida (directeur adjoint); Michel Bernatchez, Richard Deschamps, Donald Flon, Yannick et Nathalie Zennaro. INFORMATIQUÉ Yanick Martel (administrateur web); Imane Bouhadjer (conseillère programmation); Hansel Matthews (technicien informatique); PHOTOMON, DISTRIBUTION ET TRAJEG Geneviève O'Neil (coordonnatrice des communications); Maxime Cloutier (coordonnateur du service à la clientèle); Maman Blanchette, Nathalie Flon, Marie-Luce Houde-Brisbois, Isabelle Souche, ADMINISTRATION Ghislaine Bilodeau (responsable des services commu-), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chervier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Veronique Page.